

7.1 Servitudes

1. Plan des servitudes d'utilité publique

Projet de PLU arrêté en Conseil de Territoire en date du 26 juin 2024



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Contexte

- Limites communales
- Bâti
- Limite parcellaire

Servitudes

- AC1
- Monuments historiques
- AC1 Protection des monuments historiques
- I4
- Canalisations électriques
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- Lignes aériennes RTE
- PM1
- PM1 Plan de prévention des risques naturels
- T1
- Ligne de chemin de fer
- T1 Servitudes relatives aux Chemins de fer

*La totalité des données SUP applicables sur l'ensemble du territoire n'a pu être téléchargée librement du fait de leur caractère sensible. Ces données sont disponibles dans la pièce 7.1.2 présentant les plans des servitudes d'utilité publique par commune.

